

levées à la conférence économique; que les députés puissent exprimer librement leur point de vue sur les projets à soumettre à la conférence. J'aimerais que le Gouvernement formulât son programme sous forme de résolution et obtînt l'approbation de la Chambre, avant de le soumettre à la conférence. Sa position s'en trouverait d'autant plus forte, quand il exprimerait le point de vue canadien. J'ai peu d'espoir qu'il veuille le faire, mais c'est à lui de juger. Toutefois, je dis que la Chambre des communes a le droit de savoir quelle ligne de conduite le Gouvernement entend suivre, qu'on doit nous donner l'avantage de discuter le pour et le contre, afin que, lorsque la voix du Canada se fera entendre à la conférence, ce pays sache si c'est bien l'opinion générale qu'on exprime, ou seulement le point de vue d'une section.

Je voudrais m'étendre un peu plus sur la conférence économique, monsieur l'Orateur. Comme il est presque six heures, je demande à la Chambre la permission de continuer à la reprise de la séance.

Reprise de la séance

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

Le très hon. MACKENZIE KING: Au moment de la suspension de la séance à six heures, je commençais à exposer l'attitude du parti libéral relativement à la prochaine conférence économique. J'ai dit que, comme parti, nous étions vraiment heureux que le premier ministre ait pu faire agréer par les autres dominions et la Grande-Bretagne l'invitation que le Gouvernement canadien leur avait faite de réunir la conférence dans notre pays. Certes, il serait étrange que le parti libéral ne fût pas unanimement en faveur d'une conférence susceptible de développer le commerce impérial, car il est avéré que c'est le parti libéral qui a institué la préférence britannique, venue plus tard préférence impériale. Les documents officiels prouveront le fait, je crois, que tout ce qui a été donné, sous forme de préférence, en premier lieu, ou, sous forme d'augmentation de préférence, à la Grande-Bretagne, l'a toujours été par un gouvernement libéral. C'est en vain qu'on chercherait dans les archives de ce Parlement un signe quelconque d'augmentation de préférence accordée par un gouvernement conservateur. Dans plusieurs cas,—jamais, bien entendu, de façon aussi flagrante que durant la session spéciale de 1930,—le parti conservateur a sensiblement diminué la préférence accordée à la Grande-Bretagne.

Lorsque sir Wilfrid Laurier et le très honorable M. Fielding inaugurèrent la politique

[Le très hon. Mackenzie King.]

de préférence douanière, deux raisons principales les guidèrent. L'une, assurément d'ordre sentimental, qui joue effectivement un certain rôle dans les affaires publiques, surtout en ce qui concerne l'empire britannique. Tout ce qui est susceptible de rendre la collaboration entre les différentes parties de l'empire plus étroite doit avoir et a certainement toujours eu l'entière approbation du parti libéral. Avant d'assister à la conférence impériale en Grande-Bretagne en 1897, à l'époque du jubilé de la reine Victoria, le gouvernement de sir Wilfrid Laurier proposa, par la voix de son ministre des Finances, la première mesure de préférence qui ait jamais été présentée à ce Parlement.

L'autre motif était que chaque nation doit d'abord se préoccuper de son propre intérêt. Si le Canada a adopté la préférence, c'est parce que le gouvernement de l'époque la considérait comme avantageuse, et tous les gouvernements subséquents, soit libéraux, soit conservateurs, sauf celui que dirige actuellement mon très honorable ami, ont maintenu la préférence au niveau où elle était à leur arrivée au pouvoir, ou bien l'ont augmentée. Tout le monde s'est donc entendu à peu près pour considérer cette préférence comme une bonne chose. Cela ne veut pas dire qu'en donnant une préférence aux produits de Grande-Bretagne on aidait simplement cette dernière. Mon très honorable ami a émis cette idée durant la dernière campagne électorale, pour s'opposer à l'augmentation de la préférence. Il a formulé sa fameuse doctrine de "Canada d'abord", comme s'il y eût, en matière de commerce, qui signifie un échange mutuellement avantageux, quoi que ce soit de désavantageux pour le Canada par suite d'un avantage acquis par la Grande-Bretagne dans l'occurrence. C'est sur ce point que je diffère complètement d'opinion avec mon très honorable ami. Pour moi, le commerce est un échange qui, par la nature même des choses, doit être mutuellement avantageux. Il ne saurait y exister de commerce quelconque, à moins que les parties intéressées dans cet échange ne soient convaincues chacune de son côté qu'elle y trouve son avantage. Mon très honorable ami est d'opinion que le commerce est plutôt une espèce de guerre économique et qu'il s'agit de se battre et marchander au cours des négociations qui doivent conduire à une entente entre deux nations avant qu'elles puissent tomber d'accord sur ce qui leur est mutuellement avantageux de faire. Voici donc le point de vue du parti libéral, si tant il lui appartient d'exprimer une opinion quelconque, et c'est dans cet esprit qu'il attendra la prochaine conférence économique